Gestion des biodéchets et déchets verts : compostage, broyage, promotion de techniques alternatives de gestion des déchets verts

C.A. du Pays Voironnais

Auteur :

40, rue Mainssieux
38511 Voiron
Voir le site internet
Nelly Sicre
nelly.sicre@paysvoironnais.com

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Le Pays Voironnais est engagé depuis de nombreuses années dans la prévention des déchets à travers la signature d'un Programme Local de Prévention des déchets dans un premier temps, puis à travers la candidature aux territoires Zéro Déchet Zéro Gaspillage dans un second temps.

En complémentarité de la collecte séparée des biodéchets mise en place depuis 1999 et desservant environ les 2/3 de la population (déchets verts non acceptés dans les consignes de tri), des actions de prévention sur les biodéchets ont été engagées afin d'offrir de nouvelles solutions aux usagers et réduire les quantités de biodéchets prises en charge par le service public.

Celles-ci ont été regroupées en 4 axes de travail : lutte contre le gaspillage alimentaire, promotion du compostage individuel/lombricompostage/poulaillers, promotion du compostage partagé, promotion du broyage et des techniques alternatives pour la gestion des déchets verts. La part de déchets verts collectés en déchèterie étant conséquente avec près de 5 800 tonnes en 2016 - soit 22,6 % du tonnage global collecté en déchèterie (ainsi qu'environ 2 300 tonnes co-compostées avec des effluents agricoles), des actions de gestion de proximité des déchets verts ont été mises en œuvre, notamment grâce à la mise en place d'un partenariat avec une entreprise sociale et solidaire dont l'activité est le broyage de déchets verts et la création de jardins écologiques.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Réduire les quantités de biodéchets et déchets verts collectées en déchèterie et les coûts associés
- Diminuer les transports liés à la gestion des biodéchets et déchets verts
- Avoir une gestion plus globale et responsable des biodéchets et déchets verts tout en offrant une solution complémentaire aux usagers

Résultats quantitatifs

Bilan global :

Réduction de 0,82 % de déchets verts collectés en déchèterie entre 2015 et 2016

Réduction de 35,01 % des déchets verts issus des communes entre 2015 et 2016

Ces résultats sont en partie obtenus grâce aux actions de prévention visant la réutilisation des déchets verts in situ.

Broyage des déchets verts :

Quantités broyées prestation en location :

Au total, 140 locations ont été réalisées entre 2014 et 2016, pour environ 22 tonnes broyées.

Quantités broyées service à domicile :

Au total, 54 chantiers ont été réalisés entre 2014 et 2016, soit 95h de broyage et environ 44 tonnes de déchets verts broyés.

Compostage de proximité :

3 186 composteurs individuels distribués à fin 2015 et 226 lombricomposteurs individuels en fonctionnement sur le territoire

Taux d'équipement en composteur individuel : 14,7 %

16 sites de compostage collectif installés

Résultats qualitatifs

- Bon retour des usagers qui sont demandeurs d'information
- Actions de gestion de proximité, notamment de compostage collectif, génératrices de lien social et favorisant la dynamique de quartier

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Partenariat « Coccinelle Verte éco-jardin»

Un partenariat a été noué avec une entreprise de l'économie sociale et solidaire : Coccinelle Verte éco-jardin. Par le biais de ce partenariat, 3 services sont proposés : broyage à domicile, location de broyeurs électriques pour les particuliers et activité de création et d'entretien de jardins écologiques.

- **Location de petits broyeurs électriques à végétaux :**

Ce service est destiné aux usagers du territoire, mais aussi aux associations et établissements publics. Pour l'instant, seuls les usagers ont utilisé ce service.

Caractéristiques des broyeurs proposés à la location :

- Broyeur électrique à couteaux
- Diamètre maxi 3,5 cm
- Poids : 26 kg
- Pas de bac de remplissage : le broyat tombe sous le broyeur

Les broyeurs peuvent être retirés sur l'un des deux points de retrait du territoire (sur le site de la Ressourcerie ou auprès du groupe associatif ADEQUATION). La réservation peut se faire directement auprès de Coccinelle Verte par téléphone ou par mail ou sur visite sur les deux sites de retrait. Un état des lieux doit être signé avant chaque prêt. Les retours sont ensuite effectués sur les mêmes sites. Le petit entretien du matériel est effectué en interne à Coccinelle Verte et la grosse maintenance en prestation externe.

- **Prestation de broyage à domicile avec main d'œuvre :**

Cette prestation est réalisée par Coccinelle Verte qui se déplace pour broyer les déchets verts de jardin auprès des habitants, associations, entreprises et établissements publics du territoire. Une prise de rendez-vous est effectuée par téléphone, un devis est établi et la structure se déplace sur place pour réaliser la prestation. Pour chaque prestation, 2 agents se déplacent : une personne en insertion ainsi qu'un encadrant. Les usagers sont informés de cette prestation à travers la communication effectuée sur internet, par la distribution de flyers mais aussi le bouche à oreille.

- **Création et entretien écologiques de jardins :**

Coccinelle Verte propose un service de création et d'entretien d'espaces verts avec application de méthodes écologiques : zéro pesticides, réutilisation des déchets végétaux, essences locales, etc. Ce service est proposé aux particuliers et aux entreprises.

Démonstration de broyage en déchèterie et sur les stands des grands évènements

7 démonstrations ont été réalisées en 2016 : 282 personnes ont été sensibilisées au total à l'utilisation des

broyeurs. Les démonstrations sont réalisées par des agents du Pays Voironnais. Une dizaine de démonstrations sont également organisées chaque année lors d'évènements, principalement au printemps et à l'automne. Les particuliers sont informés de ces démonstrations via la communication du Pays Voironnais (site internet, communiqué de presse, etc.).

Le broyat obtenu est utilisé en paillage au pied des arbres des déchèteries. Un panneau de sensibilisation sur le paillage est mis en place dans les déchèteries et les agents sont formés à la pratique.

Ateliers/stands sur le compostage et la gestion de proximité des déchets verts

158 personnes ont été sensibilisées à ces pratiques par le biais d'ateliers spécifiques organisés lors de foires et fêtes locales. 2 stands ont été réalisés en 2016 sur des foires locales. Ces stands sont notamment l'occasion de présenter les composteurs/lombricomposteurs et de réaliser des démonstrations de broyage.

Diffusion d'un guide de bonnes pratiques pour favoriser l'éco-jardinage

Le Conseil Départemental de l'Isère, en partenariat avec les collectivités locales, a réalisé un guide qui détaille 5 solutions techniques à la portée de tous pour réduire les déchets verts apportés en déchèterie : le paillage, le mulching, le broyage, la prairie fleurie, les haies naturelles. Ce guide, destiné aux particuliers, professionnels et collectivités du département, est disponible en versions numérique ou papier.

Compostage de proximité des biodéchets

Des composteurs individuels en bois de 575 litres sont proposés au prix de 20 € aux foyers disposant d'un jardin. Une formation individuelle est réalisée lors de chaque distribution de composteurs individuels. Les consignes de tri, indiquées dans le guide du compostage distribué, intègre les déchets verts.

Des sites de compostage collectifs ont également été installés sur le territoire. Pour qu'un site soit installé, 3 critères doivent être respectés : la présence d'un groupe de volontaires, la présence d'un espace vert de taille suffisante, et ne pas être desservi par la collecte des biodéchets. Un suivi/accompagnement est effectué a minima pendant 1 an par la collectivité, avec un passage une fois par mois d'un technicien. Une fiche de suivi est remplie à cette occasion. Les apports en structurants proviennent des communes, des paysagistes ou de la plateforme de compostage du Pays Voironnais.

Planning

2006 : mise en place de la gestion de proximité des biodéchets (compostage individuel)

Dans le cadre du PLP 2011 – 2015 :

- Mise en place du partenariat avec la structure Coccinelle Verte
- Mise en place du service de broyage à domicile et de prêt de broyeurs
- Réalisation d'ateliers sur le compostage et la gestion de proximité des déchets verts
- Déploiement du compostage collectif

Moyens humains

Nombre de personnes dédiées à ces actions au sein de la collectivité : 1 ETP (chargée de mission PLP jusqu'en 2015 puis technicien Prévention compostage)

Moyens financiers

Location de broyeurs pour les usagers du territoire :

Tarifs : 15 € la journée et 30 € le weekend

Service de broyage à domicile :

Coût de la prestation : 95 €/h (équipe + broyeur thermique professionnel)

Pour les particuliers, la collectivité peut prendre en charge 50 €/h, ce qui revient à une prestation nette pour le particulier de 45 €/h.

Partenaires mobilisés

- Coccinelle Verte éco-jardin
- ADEME dans le cadre du PLP

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

- Un réseau de 34 guides composteurs ayant notamment pour rôle de relayer les différentes informations en

lien avec le compostage et la gestion raisonnée des déchets verts sur le territoire
- Promotion des pratiques de jardinage au naturel lors des différentes manifestations environnementales
- Communication régulière sur ces pratiques et sur les actions mises en place
- Complémentarité avec la collecte séparée des biodéchets
- Numéro vert mis en place pour les questions relatives au compostage de proximité
- Formation de guide composteur pour les référents de site de compostage collectif
- Suivi des sites de compostage collectif par un technicien une fois par mois

Difficultés rencontrées

- Difficulté à faire vivre ces actions en interne (notamment au niveau des agents de déchèterie) mais également à conserver la dynamique de bénévolat
- Difficulté d'évaluer les quantités détournées et donc de mesurer l'efficacité de ces actions d'une manière globale
- Politique de broyage pas assez déployée
- La présence d'une collecte des biodéchets avait jusqu'à présent limité le nombre d'installations de site de compostage de proximité

Recommandations éventuelles

Dans le cas d'une collecte séparée de biodéchets en porte-à-porte, la collectivité recommande de transformer une collecte OMR en collecte des biodéchets afin que celle-ci ne soit pas un service supplémentaire : cette collecte est complémentaire au compostage de proximité, qui ne permet pas de gérer l'ensemble des biodéchets.

La communication sur l'utilisation locale du compost permet de donner un sens au geste de tri. Les ateliers de formations et sensibilisations sont également importants à maintenir dans la durée.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | BROYEUR | CONTENEUR | ADMINISTRATION PUBLIQUE | MENAGE | EDUCATION ENVIRONNEMENTALE | CAMPAGNE D'INFORMATION | BIODECHET | DECHETS VERTS

Dernière actualisation

Février 2019
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Direction régionale